

LYCEE E. G. T. & L. P.

Périgueux, le 1^{er} décembre 2020

Objet : **Diplômes session 2020**

A l'attention des élèves diplômés scolarisés à St-Joseph en 2019-2020

Madame, Monsieur,

Comme vous le comprendrez, les conditions sanitaires actuelles nous placent dans l'impossibilité d'organiser une remise des diplômes traditionnelle.

Pour les élèves qui ont quitté l'établissement, nous vous proposons de venir individuellement, au **Secrétariat des Lycées** pour retirer votre diplôme, en prenant soin d'envoyer un mail auparavant (f.valero@stjo-24.fr) – Port du masque obligatoire – Respect des distanciations -

Le document sera remis :

- au (à la) titulaire (***muni(e) d'une pièce d'identité***) qui signera et datera la liste d'émargement
- à un tiers (***muni de sa pièce d'identité, de la copie de la pièce d'identité du (de la) titulaire et d'une procuration l'autorisant à retirer le diplôme***). Il signera et datera la liste d'émargement.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, le diplôme peut être envoyé par correspondance ; vous devrez fournir une enveloppe 23 x 32 affranchie à la valeur d'un envoi recommandé de 50 g avec accusé de réception (5,50 € tarif 2020) à retirer auprès d'un bureau de Poste (pour la France métropolitaine). L'accusé de réception sera rempli par **NOS** soins. Les documents et votre demande seront à adresser au Secrétariat des Lycées.

Informations / Rappels :

- *Le diplôme doit être signé par le (la) titulaire*
- **Le document remis est unique ; vous devrez en faire des photocopies et / ou le numériser et conserver l'original en lieu sûr (aucun duplicata ne sera délivré).**
- *Les diplômes seront gardés jusqu'à septembre 2021 dans l'établissement.*

Avec tous nos remerciements,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre entier dévouement.

Le Directeur adjoint chargé des Lycées
et de l'Enseignement supérieur,
Frédéric MARCHAT



Le Chef d'établissement,
Martine POULAIN

